

## Incohérences des limitations de vitesse : « 40 millions d'automobilistes » lance un appel à témoignage au niveau national !

**Face au manque de pertinence de certaines limitations de vitesse sur nos routes, le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, a demandé aux préfets de réunir des commissions consultatives d'usagers dans le but de recenser les limitations de vitesse qui ne sont pas adaptées et de proposer des solutions pour y remédier. En tant que premier représentant des automobilistes, "40 millions d'automobilistes" appuie cette initiative et appelle tous les usagers à faire connaître les incohérences qu'ils peuvent rencontrer, en répondant à l'enquête qu'elle a spécialement mise en place sur son site internet [www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com).**

« Nous avons mis en place un formulaire spécifique afin que chacun puisse facilement enregistrer les informations nécessaires à l'établissement d'une cartographie des limitations de vitesse non pertinentes » précise Louis Derboulle, président de l'association. « Nous ferons très rapidement le nécessaire pour que chaque point qui nous aura été communiqué soit étudié par la commission préfectorale compétente, et nous assurerons un suivi quant à la réponse qui aura été apportée par les pouvoirs publics. »


Fort de sa représentation au niveau local sur l'ensemble du territoire, par le biais notamment de l'ACO et des automobile-clubs membres de l'UNAC, « 40 millions d'automobilistes » souhaite assurer une présence très active au sein des commissions consultatives des usagers pour la signalisation routière que les préfetures se doivent d'avoir constituées et qui, dans chaque département, réunissent les gestionnaires du réseau routier et les représentants des usagers.

Si les vitesses maximales autorisées sont réglementairement fixées par le code de la route, les autorités fixent parfois des vitesses maximales plus restrictives. Cela peut se faire soit par erreur, soit en raison d'une détérioration de la chaussée, mais aussi tout simplement par complaisance dans le cadre d'une demande de riverains. Pour faire comprendre la nécessité de respecter les limitations de vitesse, encore faut-il qu'elles soient cohérentes par rapport à l'environnement et l'infrastructure et parfaitement visibles des usagers. Par exemple, il est fréquent de constater l'implantation de panneaux de sortie ou d'entrée d'agglomération en aval ou en amont de toute présence d'habitation, rendant de facto la limitation de vitesse à 50km/h injustifiée.

Particulièrement sensible à la volonté du ministre de l'Intérieur de s'intéresser à ce problème, « 40 millions d'automobilistes » attire l'attention sur la nécessité et l'intérêt de pouvoir compter sur une participation massive et mobilise à ce titre tous les conducteurs.

*« Nous demandons depuis de nombreuses années que ces incohérences soient corrigées dans le but de rendre la politique de sécurité routière compréhensible et acceptable. Nous nous sommes battus auprès des autorités pour que les commissions consultatives des usagers voient le jour. Nous*

*souhaitons aujourd'hui tout mettre en œuvre pour qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle et agir efficacement », conclut Louis Derboulle.*

 **A propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général régie par la loi de 1901, active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des pouvoirs publics et du secteur économique de la route, 40 millions d'automobilistes rassemble, aujourd'hui, plus de 320.000 adhérents, fort du soutien de tous les automobile clubs français, membres de l'Union Nationale des Automobile clubs. [www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)

**Contacts presse F2Scom**

Christina Bel 01 44 82 46 12

[c.bel@f2scom.com](mailto:c.bel@f2scom.com)

Florence Bastien 01 44 82 46 16

[f.bastien@f2scom.com](mailto:f.bastien@f2scom.com)



<https://twitter.com/40MA>



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)